COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.
Pour la reconstruction de la IVéme Internationale.

Samedi 18 avril 1981 — N° 112 — PRIX : Antilles 2 F, France 3 F

Editorial

LA NAVETTE ENTRE LE DÉPASSÉ ET L'AVENIR

Pendant quelques jours, les hommes ont levé les yeux au ciel, du moins ceux qui n'étaient pas trop préoccupés par leurs problèmes au Liban ou en Pologne ou ailleurs dans le monde où les guerres, et la famine terrassent toute autre aspiration que simplement survivre.

Ceux qui ont levé les yeux au ciel, c'était pour voir se réaliser un exploit technique tout aussi important que le voyage sur la lune.

On peut se réjouir en effet qu'une navette spaciale ait pu aller dans l'espace et revenir sur terre ; un peu comme un avion décolle d'Amérique pour aller se poser en Europe ou en Asie.

Cela rapproche l'espace de nos mains. Et pour l'humanité c'est important. Car en supposant que l'homme parvienne à résoudre ses problèmes sociaux sur terre, il devra continuer son évolution hors de cette planète. Il devra nécessairement s'étendre dans l'espace.

Le problème de l'espace est tout aussi important que celui de nouvelles découvertes en médecine — en biologie — par exemple. La taille du globe constituera évidemment une limite au nombre d'êtres humains pouvant y vivre. Or l'évolution de l'humanité a toujours été étroitement liée à l'extension de la population humaine.

Non seulement plus d'êtres humains signifient plus de forces actives mais aussi plus de cerveaux et un plus grand nombre de gens qui pensent et réfléchissent sur tout.

L'espèce humaine devra nécessairement se répandre à l'extérieur ne serait-ce que pour ne pas dépendre des seules ressources terrestres ou pour avoir la possibilité, le moment venu, de quitter la terre pour vivre ailleurs.

Mais l'exploit technique que représente cette « navette spaciale », les milliers d'heures de travail de milliers de gens, l'ingéniosité et la hardiesse que sa réalisation a nécessité, ne doivent pas faire oublier le reste.

Et le reste cela veut dire que ces recherches sont soumises aux objectifs militaires. Que ce sont les intérêts de grosses sociétés industrielles et financières qui président aussi à ces réalisations de l'espace. Et il ne peut en être autrement dans une société dominée par les intérêts privés.

Suite page 4

LIBERTÉ POUR BEAUJOUR ET MAUGÉE
IL FAUT LES ARRACHER AUX GEÔLES COLONIALISTES



Maugée

Où en est l'affaire de nos camarades ?

Ils sont toujours en prison préventive. Le juge d'instruction poursuit les interrogatoires. De nombreuses personnes ont été entendues.

Il est assez bizarre que pour une affaire aussi banale qui met en cause deux personnes ayant eu des contacts avec jeune délinquant, l'appareil judiciaire se mobilise comme s'il s'agissait de crimes graves !

On a l'impression que le procureur et tous ceux qui ont monté cette affaire veulent autre chose qu'établir simplement les rapports entre nos deux camarades et le jeune Périan.

Nous n'avons jamais fait mystère que nos camarades avaient des contacts suivis avec les jeunes, ceux de Schœlcher, ceux des quartiers populaires, ceux des lycées et des universités.

Nous disons que ce n'est pas aux représentants de la justice des Blancs de déterminer à notre place avec qui et dans quelle mesure nous devons être en relation avec ces jeunes.

Qu'ils soient en prison ou « en fuite » ou recherchés cela concerne la justice des Blancs et pas celle de notre peuple.

Nous sommes un peuple qui n'a pas la possibilité de se gouverner et de faire sa propre justice. Donc nécessairement certains de nos actes ne peuvent cadrer avec la justice en place qui est celle du pouvoir blanc.

Et cela veut dire aussi que dans le cas de nos deux camarades, c'est de répression qu'il s'agit et non de justice.

Cela fait maintenant plus d'un mois qu'ils sont enfermés. Toutes les informations montrent que les juges et autres procureurs sont réellement décidés à les garder le plus longtemps possible en préventive.

Il s'agit de répression ouverte contre ce que représentent ces camarades : c'est-à-dire la volonté de lutter farouchement contre ceux qui oppriment la jeunesse et tout le peuple martiniquais.

Il ne faut pas faire confiance à la justice blanche pour qu'elle libère d'elle-même nos camarades.

Nous croyons que ceux qui sont de plus en plus indignés de la tournure de cette affaire et de la volonté répressive du pouvoir doivent manifester leur colère.

Dans la rue, dans les entreprises partout il faut faire savoir que nous n'admettons pas que deux militants anti-colonialistes, deux syndicalistes, un employé de la Sécurité Sociale et un enseignant, deux camarades connus des travailleurs soient ainsi enfermés parce qu'un Albarède s'est mis en tête de frapper les anti-colonialistes et les travailleurs.

Les manifestations réclamant la liberté de Beaujour et Maugee doivent aujourd'hui prendre un autre caractère. Après plus d'un mois, la justice coloniale a montré qu'elle est réellement décidée à réprimer. Il faut lui barrer la route.

PEYREFITTE MENACE EN PURE PERTE... ÇA N'INTIMIDERA PERSONNE !

M. Peyrefitte ministre de la justice de l'Etat français vient de déclarer pendant sa promenade électorale en Guadeloupe que « la justice passera sur les militants du GLA en liberté ».

Une telle déclaration menaçante vise évidemment tous les militants anti-colonialistes.

M. Peyrefitte prétend qu'on a le droit d'expression, on peut, dit-il, réclamer l'indépendance. Mais si on s'organise et on agit au nom de cette indépendance, alors là on tombe sous le coup de la loi française.

M. Peyrefitte est un homme instruit, il écrit des livres, il connait la politique et l'histoire.

Pense-t-il vraiment nous faire avaler son petit raisonnement pour gogos et naïfs ?

Remarquons d'ailleurs que l'administration prétend qu'il n'y a pas de délits d'opinion, mais les procès contre les journaux anti-colonialistes depuis des années sont légions et qu'aujourd'hui même un de nos camarades, Treil Bruno, est poursuivi ainsi que Beaujour pour un article paru dans *Combat-Ouvrier*.

Mais comment des Guadeloupéens et des Martiniquais pourraient-ils réclamer par la parole et les écrits un droit pour lequel ils ne pourraient pas se battre ? M. Peyrefitte nous invite à l'impuissance. Car aucune liberté n'a jamais été arrachée dans l'histoire sans que l'on se batte farouchement pour la saisir.

M. Peyrefitte et ses collègues giscardo-gaullistes évoquent toujours avec des trémolos dans la voix et beaucoup de fièr té l'action menée pendant l'occupation allemande en France entre 1940 et 1945.

Les Allemands occupaient et administraient alors une grande partie du pays et leur allié vichyssois Pétain administrait l'autre.

La loi et la justice d'alors étaient contre les résistants. Et ceux-ci étaient de plus une infime minorité en France. M. Peyrefitte considère aujourd'hui qu'ils avaient raison d'être des résistants.

Mais il réprime, et s'apprête à continuer dans la même voie de répression les Martiniquais et les Guadeloupéens qui rejettent l'ordre colonial français.

« Ils ont utilisé la violence » nous dit Peyrefitte, en parlant du GLA. Ils ont

Suite page 4

LA PRISON DE FORT-DE-FRANCE

LES CONDITIONS DE DÉTENTION : À L'IMAGE DE LA SOCIÉTÉ

... Cellules vétustes, manquant du matériel minimum (placard, poubelle, lavabos et tabouret), repas indignes d'êtres humains, fussent-ils des condamnés à la prison,... Voilà les conditions dans lesquelles environ 250 personnes vivent dans l'ancienne fourrière pompeusement baptisée aujourd'hui Maison centrale.

Il faut savoir que parmi ces 250 personnes la moitié est constituée de jeunes de moins de 25 ans.

Qu'est-ce qui les a conduit dans la prison ?

En général ils sont pris pour des petits délits (vols et drogue). Ils sont d'abord mis en préventive pendant plusieurs mois puis en fait condamnés au minimum à la hauteur de ce qu'ils ont déjà accompli en préventive.

Autant dire que ce n'est pas cette justice là qui détournera les jeunes de la délinquance, de la drogue ou du vol. Ils ressortent encore plus déterminés à continuer et plus révoltés contre la société.

Mais leur révolte d'aujourd'hui ne les conduit pas dans une voie offrant une perspective. Ils continuent dans la voie des petits vols ou de toutes sortes de petits trafics, une voie sans issue.

Mais cette délinquance qui se traduit par plus d'une centaine de jeunes sous les verrous aujourd'hui à Fort-de-France, c'est la société qui est en responsable.

Car cette société, où seul l'argent peut apporter — si on en a — quelques bienfaits matériels, est dominée par les riches. Les pauvres sont des laissés pour compte. Et il faut bien admettre que les milliers de jeunes qui sont sans travail qui vivotent dans et autour de Fort-de-France sont des jeunes pauvres.

Certains se contente de vivoter en se faisant maigrement entretenir par leur famille. D'autres se « débrouillent », même si cela les conduit de temps en temps en prison. Ce qui est fortement facilité aussi par l'attitude répressive particulière envers les jeunes de la police et de la justice coloniale.



Un exemple : un de ces jeunes pris avec deux paquets « d'herbe » après avoir fait 5 mois de préventive a été condamné à 6 mois de prison. Il a donc fait un mois de plus en préventive.

Souvent tous ces jeunes laissés en préventive plusieurs mois sont condamnés à la va-vite à des peines que couvre leur « préventive ». Mais il est vrai que les juges se plaignaient une époque de ne pas être assez nombreux !

Ce sont ces mêmes jeunes gens qui ensuite de petits délits en petits délits finissent par devenir des permanents de la délinquance, s'enhardissant et visant plus haut. La presse locale quotidienne — la seule qui existe, celle raciste et colonialiste du groupe Hersant — ne se fait pas faute d'étaler chaque jour les photos de jeunes « malfaiteurs ».

Et souvent cette presse se dépêche de faire de petits délinquants de « dangereux malfaiteurs ». Et contribue, dans une certaine mesure, à les faire évoluer dans cette direction.

Dans le cas d'un jeune délinquant comme Périan faut-il rappeler que l'année dernière on a quadrillé avec hélicoptères et jeeps tout le territoire de Rivière-Pilote pour le rechercher ?

Combien de jeunes tout au long de l'année subissent des tracasseries des gendarmes et d'autres forces de police ? Combien de jeunes sont considérés comme des « malfaiteurs » tout simplement parce qu'il sont des chômeurs ou qu'ils affichent leur révolte contre les Blancs, comme ce fut le cas pendant l'affaire des jeunes de Schœlcher ?

Faut-il encore rappeler que ces jeunes peuvent aussi y laisser leur vie : ce fut le cas de Chloé. Mort pendant qu'il était en prison préventive.

Dans la prison où « vivent » — si l'on peut dire — ces jeunes, se retrouvent aujourd'hui deux militants de *Combat Ouvrier* qui avec ténacité avaient appelé les jeunes de Schœlcher (mais pas seulement eux) à se battre pour retrouver leur dignité.

Maugee et Beaujour — on s'en souvient — avaient été à l'origine du Comité des jeunes dans l'affaire d Schœlcher.

Ils avaient vu et discuté avec des dizai nes de jeunes pour les convaincre que l révolte individuelle ne devait être qu'une étape.

Maugée et Beaujour pendant des mois ont discuté avec ces jeunes pour les convaincre de se donner les moyens matériels et moraux pour lutter contre les oppresseurs.

Aujourd'hui parce que l'un des jeunes qui fut dans le Comité de Schœlcher poursuivant dans la voie de la délinquance est sous verrous et que la police et la justice des Blancs croient avoir trouvé là une occasion de les « coincer », Maugée et Beaujour se retrouvent en prison. Préventive dit-on pour « recel de malfaiteur » ? Mais les juges colonialistes et les procureurs de tout acabit (Albarède ou autre !) ont comme objectif de faire payer à nos camarades le fait qu'ils aient des contacts avec ces jeunes. Ils savent bien que ce n'est pas pour les encoura- l'action politique militante de nos cama rades qu'ils ont peur. Ils ont peur de voi ces milliers de jeunes chômeurs sensi bles, prêts à la révolte se donner une conscience qui canalisera leur révolte contre l'administration colonialiste.

Mais en emprisonnant nos camarades, ils font une autre erreur ; car des jeunes se demandent aujourd'hui comment faire pour poursuivre dans la même voie que Maugée et Beaujour ; dans la voie de la lutte.

Ces deux militants ont ainsi l'occasion de dénoncer toute cette répression judiciaire et pénitentiaire de l'intérieur même des prisons colonialistes.

Quoiqu'ils puissent faire, les juges colonialistes retourneront de toute façon la situation contre le système qui les nourrit.

Et plus ils persisteront dans la voie de la répression et plus ils renforceront les rangs de ceux qui luttent contre lui, contre l'administration oppressive et colonialiste.

MAUVAIS RÉSULTAT DU DÉBUT DE LA RÉCOLTE : LES PATRONS, RESPONSABLES, SE MONTRENT SURPRIS...

D'après le journal France-Antilles, après deux mois de récolte, les sociétés sucrières parlent de leurs inquiétudes devant la baisse du tonnage de cannes broyées et surtout de la baisse du taux de sucre des cannes livrées.

Elles ont même l'air de s'en trouver étonnées compte tenu des rencontres inter-professionnelles de travail qui avaient eu lieu avant le démarrage de la coupe, compte tenu aussi du fait que le prix de la tonne de canne avait été fixé, lui aussi, avant le début de la récolte.

Belle hypocrisie de ces sociétés sucrières dont les dirigeants sont pourtant bien placés pour savoir que tout avait été fait pour que cette récolte cannière soit catastrophique.

De nombreuses plantations n'étaient pas entretenues durant l'inter-récolte. Les patrons des usines à sucres le savent puisqu'ils refusaient d'embaucher les ouvriers agricoles habitués à faire les travaux d'entretien durant l'inter-récolte.

Les petits planteurs eux sont en butte, depuis l'ouverture de la récolte à des difficultés pour peser leurs cannes dans de bonnes conditions. Le nombre des balances mises en service est insuffisant. De plus elles sont situées fort loin des champs. Le trajet que la canne du planteur doit parcourir est souvent trop long et de plus, lorsqu'elle arrive au lieu de la pesée, elle reste très longtemps à se dessécher car il y a de l'embouteillage à la balance.

Depuis l'ouverture de la récolte, les travailleurs de la canne, ouvriers agricoles ou planteurs, ont dû se mobiliser plus d'une fois pour obliger les patrons à améliorer les conditions de travail et de livraison de canne.



Les patrons ont donc beau jeu maintenant, de faire les étonnés et de se dire inquiets.

Car dans cette affaire de « restructuration », de concentration, de réforme foncière, ils ont été de mèche avec le pouvoir colonial. Et d'une façon ou d'une autre, ils comptent bien en être les principaux bénéficiaires.

Mais, face à l'inquiétude des sociétés sucrières que dire de la situation des petits planteurs, des colons qui seront payés sur une canne pauvre en sucre et se retrouveront encore plus endettés à la fin de la récolte. Que dire de l'inquiétude des centaines d'ouvriers agricoles qui connaissent des conditions de travail plus dures et ne sont embauchés que quelques jours durant la quinzaine.

Mais cette inquiétude là, celle des travailleurs de la canne, elle risque de se transformer en un violent mouvement de colère et là ces messieurs des sociétés sucrières pourront bien se montrer surpris et inquiets.

Marianne Tibus

LA DÉCLARATION DE PEYREFITTE SUR LA RÉPRESSION

Le ministre de la justice française en promenade électorale aux Antilles vient de déclarer que la justice coloniale n'allait pas s'arrêter de réprimer. « Il faut qu'ils savent que la justice passera sur eux »... ainsi s'exprimait M. Peyrefitte, à l'intention des anti-colonialistes.

Il se glorifiait que lui et Giscard avaient déjà enfermé plusieurs militants anti-colonialistes des soi-disant DOM.

Depuis juillet 1980, cinq militants guyanais croupissent en prison dans la région parisienne. Ils doivent comparaître devant la Cour de Sûreté de l'Etat. Il en est de même pour les quatre militants du GLA. En Martinique une cascade de procès et de condamnations montrent la volonté répressive du pouvoir.

Deux militants de *Combat Ouvrier* sont depuis plus d'un mois enfermés pour le premier prétexte venu.

Aujourd'hui Peyrefitte avertit : la répression va continuer. Mais il oublie que partout où la justice coloniale qu'il représente a sévi, ce n'est jamais elle qui a eu le dernier mot.

Alors Peyrefitte peut serrer les lèvres et jeter aux foules un regard sévère, sa justice ne pourra pas empêcher nos peuples de Guadeloupe et Martinique de se libérer du pouvoir colonial français.

MARTINIQUE : ÉCHOS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



À LA SÉCURITÉ SOCIALE : FORMATION, PROMOTION...

Le problème posé par les examens et la formation est en réalité un problème de salaire.

Si beaucoup d'entre nous veulent suivre cette formation, c'est dans l'espoir d'avoir un meilleur poste et donc un meilleur salaire.

Mais comme on le voit, c'est un jeu qui est truqué d'avance parce que la direction sélectionne : il n'y a pas assez de place pour tout le monde et en plus certains échouent à l'examen.

Sans compter que tous ceux qui réussissent n'ont même pas la garantie d'avoir le poste correspondant à la formation acquise.

C'est dire que si on veut un bon moyen d'augmenter son salaire, ce n'est sûrement pas celui là le plus efficace. C'est comme si on prenait un billet de loto en espérant gagner le gros lot.

Le mieux pour nous ce n'est pas d'essayer de grimper les échelons petit à petit en comptant sur la promotion.

Le mieux c'est de se battre pour que nous ayons tous au sein de la Caisse le salaire que nous estimons valable pour vivre bien dans la société d'aujourd'hui.

La lutte c'est le moyen le plus efficace pour cela.

FORMATION, PROMOTION (Suite)

La formation de techniciens va bientôt commencer. Et cette année comme les précédentes, le nombre de collègues faisant acte de candidature était supérieur au nombre de places disponibles.

Les représentants du personnel avaient fait des propositions à la direction concernant les critères de sélection et lui avaient demandé de leur communiquer la liste des candidats.

Mais la direction n'a sans doute pas apprécié que les représentants du personnel aient un droit de regard sur la sélection qu'elle opère pour ces postes. Elle les a mis devant le fait accompli en ne leur présentant la liste qu'au dernier moment.

En sélectionnant elle-même les candidats, la direction tente de jouer le jeu de la division : elle espère nous dresser les uns contre les autres en laissant entendre qu'elle peut favoriser un tel par rapport à tel autre.

Mais ses petits calculs pourraient bien s'avérer faux...

CASERNE BOUILLE UN MAUVAIS VOISINNAGE

Il y a un mois un nouveau chef a débarqué au service du matériel.

Et tous les matins il indique aux chauffeurs ce qu'ils auront à faire dans la journée, alors que chaque chauffeur a déjà son plan de tournée prévue pour une semaine. Alors, chacun s'interroge : sa ki rivé Voisin ?

Voudrait-il par hasard vérifier si les plans de tournée donnés par les grands chefs sont bons ? Ou bien tient-il absolument à nous faire perdre du temps ?

Voisin, fout'-ou fifi-gongon !

RAIZET : LES EMPLOYÉS DES BARS-RESTAURANT DE L'AÉROPORT SONT EN LUTTE POUR PROTÉGER LEURS EMPLOIS MENACÉS

Bars-Restaurant de l'aéroport du Raizet, ancienne SORES-BAR aux mains de Robert et Guy Lacascade et situés dans les bâtiments de la Chambre de commerce ont fermé leurs portes depuis le 01/04/81. En changeant de propriétaires, la société a, en même temps, changé de nom. Ainsi la SORES-BAR est appelée depuis la SORI avec comme nouveaux patrons Marry des petites et moyennes industries et Elysée des chaînes de cinéma, ceux-ci patronnés à 50 % par SERVAIRE (Sté de Gestion Métropolitaine des bars-restaurants-boulangeries industrielles).

Dès qu'ils sont entrés en possession des clés, les nouveaux patrons ont proposé un nouveau contrat au personnel dans lequel ils lui proposent un essai de deux mois avant son embauche définitive. Evidemment le personnel a refusé cette proposition et exige d'être reconduit normalement dans ses fonctions, sans modification de contrat. Les patrons de la SORI restent, bien sûr, sur leur position.

Quant aux ouvriers, ils sont conscients des magouilles que font les capitalistes de la SORI dans leur dos. On sait par ailleurs que l'on a parlé beaucoup ces derniers jours de la création d'une boulangerie industrielle au Raizet. Il semble que les nouveaux patrons de « SORES bar » ne soient pas étrangers à cette nouvelle affaire de gros sous.

Les travailleurs ont raison de lutter pour protéger leur emploi, ils ont commencé à s'organiser afin d'informer la population sur l'objet de leur lutte.

LE DRAME DU QUARTIER DE TRENELLE : UN DRAME DE LA MISÈRE

La mort des trois enfants du quartier de Trénelle retrouvés carbonisés à la suite de l'incendie allumé par leur père, a provoqué une grande émotion à Fort-de-France.

Après son geste criminel, le père avait tenté lui-même de mettre fin à ses jours en s'enfonçant un couteau dans le ventre. Il a été amené à l'hôpital et ses jours ne seraient pas en danger.

D'après les journaux, jusqu'à l'interrogatoire du père, on ne sait rien de ce qui s'est passé dans cette maison le jour du drame.

On sait seulement que cet homme « avait bu fortement dans la soirée » et « qu'il avait battu sa femme ». A la suite de cela, celle-ci avait quitté le domicile et s'était rendue chez ses parents.

On nous dit aussi que « l'homme était violent, qu'il battait sa femme et ses enfants ».

On sait aussi que l'homme vivait de la pratique de séances occultes.

Eh bien ! On en sait déjà beaucoup sur cet homme. Une maisonnée de 9 enfants à charge, avec des revenus très aléatoires ; la misère, l'accumulation des problèmes sans fin, la boisson : cela fait déjà suffisamment d'éléments pour expliquer le drame.

Et si les journaux à sensation et à la solde des riches tel *France-Antilles*, veulent titrer de grands articles de première page en parlant de « drame familial », il apparait bien évidemment que l'acte criminel et odieux est bien un drame de la misère. Un drame affreux d'une société qui ne demande aux noirs pauvres que de bien s'accommoder à leur misère.

Bien s'accommoder à cette misère physique et morale pour que les profiteurs, les nantis puissent continuer à profiter.

Alors quand surgit un drame si odieux, cela dérange les biens-pensants. Et ils parlent hypocritement de drame passionnel, ou de drame familial ou encore de drame venant d'un déséquilibré.

Mais une fois encore ce drame se déroule dans un quartier populaire pauvre. Un de ces quartiers où vivent dans la misère, pêle-mêle, des milliers de chômeurs; de travailleurs, de familles nombreuses entassées dans des petites cases, de jeunes délinquants.

Ce n'est donc pas un hasard.

Et l'étonnant est que le fait de vivre dans des conditions aussi miséreuses ne provoquent pas des drames plus souvent encore.

Mais le beau monde, hypocrite, après s'être ému le temps de la lecture de quelques lignes dans un journal, se moque de la détresse des milliers d'hommes, de femmes, de jeunes qui végétent dans les bas quartiers de Guadeloupe ou de Martinique.

Les choses changeront sûrement lorsque ces hommes, ces femmes, les noirs pauvres, décideront que les drames ne doivent plus les toucher. Et pour cela ils lutteront avec la dernière énergie pour construire eux-mêmes un autre monde, un monde dans lequel ils ne seront plus les parias de la société, bons uniquement à supporter la misère et les drames qu'elle engendre.

LES EMBRASSADES DE VIVIÈS.



Les ministres et sous-ministres, lors de leurs voyages aux Antilles, ont coutume d'être accueillis par les « doudous » de service. Est-ce parce qu'il n'était pas en visite officielle, mais en déplacement électoral ? Toujours est-il que Peyrefitte n'eut pas droit à ce genre de folklore, mais à un autre qui, sinon en qualité, du moins en quantité, le remplaçait avantageusement.

Qu'on en juge : après avoir serré la main de deux des suppôts locaux de Giscard, Peyrefitte, toujours aussi « pète-sec », se vit brusquement enveloppé par une « doudou » de 200 livres, au crâne chauve, qui l'embrassa sur les deux joues. Cette personne débordante d'enthousiasme et qui ne répugne pas à la tâche n'était autre que le béké Viviès, conseiller général R.P.R.

Il n'y a pas si longtemps, le gros Raymond réservait sa tendresse à Jacques Chirac. Mais, que voulez-vous, dans la vie, il n'y a pas que le sentiment, il faut assurer son avenir. Et comme Giscard semble le mieux placé...

Ayant fait depuis longtemps la preuve qu'il ne craint pas le ridicule, le même Viviès déclarait dans un meeting que « le mois de mai est le mois de Marie » et que ladite Marie aiderait les Guadeloupéens à faire le « bon choix ». S'il prend Giscard pour la Sainte Vierge, peut-être cela explique-t-il ses embrassades avec Peyrefitte : il a dû le confondre avec Marie-Madeleine...

LE DOCTEUR HÉLÈNE, MAIRE DU GOSIER, SOUHAITE LA CRÉATION DE BORDELS DANS SA COMMUNE

Lors de la dernière session du Conseil général en Guadeloupe, le docteur Hélène, maire et conseiller général du Gosier, évoqua le problème de la recrudescence des maladies vénériennes.

Selon lui, ce serait dû en grande partie à la présence (en particulier dans sa commune) de prostituées venues des îles voisines (Haïti, Saint-Domingue). Pour combattre ces maladies, que nous propose Hélène, spécialiste de vénéréologie ? Non pas l'ouverture de dispensaires, mais la création de « maison de tolérance »...

Hélène, dont la commune est déjà la capitale du jeu avec le « casino de Gosier-les-Bains » (sic), voudrait-il faire de Gosier une sorte de Las Vegas, ou plutôt de La Havane du temps de Batista, quand le jeu et la prostitution étaient les principales activités de Cuba, pour le plus grand plaisir des touristes américains ? A-t-il été simplement inspiré par l'exemple de son ami Bernier, maire de Saint-François, qui pendant près d'un an avait « toléré » ce genre de maisons sur le territoire de sa commune ?

Ou faut-il y voir l'application par ce membre du R.P.R. de la promesse du candidat Chirac : « Je fournirai des emplois sur place aux Guadeloupéens » ?

Voilà qui n'aurait rien d'étonnant, de la part de ceux qui se sont faits les défenseurs pendant des années de la politique d'émigration massive de la jeunesse, dont une partie hante aujourd'hui les trottoirs parisiens...

BRIXTON (ANGLETERRE)

LES JEUNES NOIRS SE RÉVOLTENT



Intervention policière à Lewisham

Affiches racistes :
1 — Attention !
Nous voulons vos emplois
Nous voulons vos maisons
Nous voulons votre pays.

2 — Le communisme est encore juif

3 — Indépendance pour Brixton maintenant !

4 — Avertissement :
- les mariages interraciaux polluent la race blanche.
- les Nègres ont un faible quotient intellectuel.
- les Nègres ont un petit cerveau.
- les Nègres n'ont jamais créé de civilisation originale.



Des émeutes ont opposé, le week-end dernier, les jeunes Noirs du quartier de Brixton, au Sud de Londres, à la police. Plus de 200 blessés parmi les forces de l'ordre, 42 parmi les manifestants, environ 200 arrestations, tel est le bilan de ces affrontements entre la police et la communauté antillaise.

A l'origine de cette révolte des jeunes Noirs, se trouvent les nombreuses tracasseries de caractère raciste, les contrôles incessants effectués par la police sur la communauté noire, qui regroupe près du tiers des habitants de ce quartier.

De tels affrontements n'ont pas vraiment de quoi surprendre dans le climat de racisme qui se développe depuis quelques années en Grande-Bretagne. Celle-ci compte aujourd'hui une communauté de plus de trois millions d'immigrés, plus de la moitié étant des « gens de couleur », qu'ils proviennent des Antilles (Jamaïque, Trinidad, Barbade etc...) ou de l'Inde et du Pakistan.

Ce sont en fait les capitalistes britanniques eux-mêmes qui ont provoqué le développement de cette immigration, surtout dans les années cinquante et soixante. A cette époque, l'économie tournait à plein et il était plus avantageux d'embaucher des immigrés qui acceptaient les travaux les plus difficiles pour des salaires plus bas, que les travailleurs britanniques. Certaines compagnies ou sociétés recrutaient directement aux Antilles ou en Inde, par exemple les compagnies de transport en commun, les hôtels restaurants et les fonderies. Mais à partir de 1962, avec le début de la crise économique, on commença à prendre des mesures pour restreindre cette immigration que l'on avait d'abord recherchée. Celle-ci ne cessa pourtant pas, puisque le chômage était encore plus grand dans les anciennes colonies britanniques des Antilles ou des Indes. De plus, les migrants commencèrent à avoir des enfants et la population noire ne cessa de s'accroître.

Le chômage qui commença à se développer en Grande-Bretagne frappa tout d'abord la communauté noire et indienne, dont le niveau de vie était déjà bas puisqu'ils occupaient surtout des emplois subalternes. On vit alors, en même temps que la misère et le chômage, se développer le racisme parmi la population blanche, encouragé par des partis comme le Front national d'Enoch Powell.

Déjà des affrontements avaient eu lieu en 1958 à Nottingham et Notting Hill. Depuis quelques années, cherchant à se regrouper, la population noire organise à Notting Hill un carnaval auquel participent plus de 250.000 personnes. Ce carnaval fut lui aussi l'occasion, ces dernières années, de réactions violentes de la part des jeunes Noirs face aux tracasseries de la police.

C'est que la police britannique, tout comme ses collègues de France, ne manque pas une occasion de harceler les jeunes Noirs, qu'elle considère en bloc comme des délinquants. Comme à Paris, les contrôles d'identité, les gardes à vue et autres s'adressent presque exclusivement à ceux qui ne sont pas blancs de peau. Ajoutez à cela la misère, l'absence de perspectives, et l'on comprend aisément que les jeunes Noirs réagissent avec violence face à cette société qui les opprime.

Comme le montre le bilan (200 policiers blessés contre 42 manifestants), ils sont loin de se laisser faire. Et ils ont raison. Et si demain, ils s'organisent, ils constitueront une force qui fera réfléchir les racistes et la police et les obligera à les respecter.

PEYREFITTE MENACE EN PURE PERTE...

SUITE DE LA PAGE 1

attaqué des personnes et commis des attentats. Mais parlons alors de la violence de l'Etat français aux Antilles. Elle ne date pas d'aujourd'hui.

Ce que nous constatons, c'est que depuis 25 ans, pour ne pas remonter trop loin, les Antillais pleurent périodiquement leurs morts, pansent leurs blessés ou réclament la liberté pour ceux qui sont périodiquement jetés en prison.

Depuis 25 ans les assassins sont blancs et français et les victimes des Antillais noirs.

Aujourd'hui des voix s'élèvent pour dire que les Antilles ne sont pas la France, qu'elles n'acceptent plus d'être gouvernées de 7000 kilomètres par des fonctionnaires sans aucun lien avec la population.

Aujourd'hui, des Noirs pauvres en ont assez que les coups soient toujours dirigés contre eux et que les victimes soient toujours de leur côté.

Ils en ont assez d'être des étrangers dans leur propre pays ou alors des « émigrés » en France, toujours en passe d'être rejetés.

Aujourd'hui des hommes et des femmes se lèvent qui ne veulent plus simplement « pleurer les morts » et panser les blessés ».

Les coups ça se reçoit, ça se rend aussi.

Le peuple des Antilles a la capacité de se diriger lui-même, il aspire à conquérir sa propre dignité en se gouvernant lui-même.

Cette aspiration et la lutte qui inévitablement l'accompagne sont légitimes.

SUITE DE L'EDITORIAL

Ce qui est remarquable c'est que les hommes soient capables de tels exploits techniques mais ne parviennent pas à rédoudre leurs problèmes sociaux et économiques. Problèmes qui réclament probablement moins de savoir faire et moins d'ingéniosité que pour envoyer une fusée dans l'espace.

Mais la forme de la société fondée sur la propriété privée interdit de résoudre des problèmes aussi simples que la répartition des produits de consommation courante ou l'établissement d'un plan de production mondial... ! C'est une forme de société dépassée qu'il faut abolir.

Malgré le frein à l'évolution que constitue la société capitaliste, la science continue de se développer, les techniques évoluent. Nous regardons vers l'avenir. Mais ce serait faire preuve d'un optimisme irréaliste que de croire cela suffisant pour transformer notre société. Le simple fait que chaque prouesse technique des scientifiques arme un peu plus le bras des militaires est là pour montrer que le problème politique du changement de société est inévitable. Et plus vite les hommes le résoudront plus vite ils écarteront d'eux les dangers du progrès.

DOMINIQUE : L'ARMÉE DISSOUTE

La situation reste stationnaire en Dominique où le Premier ministre, Mary Eugenia Charles, a obtenu du parlement (où son parti, le Freedom, est largement majoritaire), la prolongation pour deux mois encore de l'état d'urgence.

Une telle mesure lui permet d'agir à sa guise, en particulier à l'égard de l'opposition. Son prédécesseur, Patrick John, est toujours emprisonné, de même que l'ancien chef de l'armée, Frederick Newton, et ils doivent être jugés par une Cour spéciale, sous l'accusation de complot.

Le Parlement de la Dominique vient aussi d'approuver la décision d'E. Charles de dissoudre les « Defence Force » (forces armées) qui comptaient une centaine d'hommes.

Une telle mesure n'est pas en soi une mauvaise chose : en effet, une telle armée, inefficace face à un danger extérieur, n'avait pour but que d'imposer à la population les décisions de l'État, y compris par la force. C'est d'ailleurs uniquement en tirant sur la foule que cette armée s'était jusqu'alors illustrée, du temps de Patrick John.

Mais ce n'est pas ce rôle de répression face à la population que miss Charles, réactionnaire bon teint, reproche à l'armée. Son problème, c'est que cette armée ayant été créée par Patrick John, elle restait un atout dans les mains de ce dernier pour tenter de reprendre le pouvoir.

Alors, la suppression de ce corps inutile qu'est l'armée n'a nullement été faite dans un but progressiste par miss Charles, mais pour mieux consolider son pouvoir. Dans le même temps, elle procède d'ailleurs à un renforcement de la police.

Cette lutte d'influence au sein de l'appareil d'État ne tient aucun compte des intérêts du peuple dominicain qui, s'il veut qu'on s'occupe réellement de lui, devra intervenir directement, comme il le fit il y a deux ans, lors de la grève générale qui renversa Patrick John.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :
G. BEAUJOUR
Adresser
toute correspondance :
EN GUADELOUPE
à Gérard BEAUJOUR
B.P. 214
97110 POINTE-A-PITRE
EN MARTINIQUE
B.P. 386
97204 FORT-DE-FRANCE
EN FRANCE écrire à :
Combat Ouvrier
B.P. 145
75023 PARIS CEDEX

Impression
CIF Pointe-à-Pitre
Commission paritaire
N° 51728